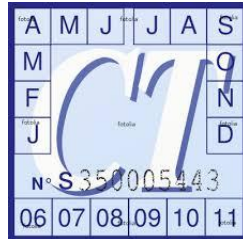




Aide au contrôle technique



Le CAES de l'ex SNEPC participe au contrôle technique de votre véhicule **dans la limite de 40 € par an et par adhérent**. **Il est impératif que le nom de l'adhérent figure sur au moins un des deux documents** (certificat d'immatriculation ou facture).

Pour toute question : caes.nverpillot@gmail.com

Pour obtenir votre subvention, vous devez fournir :

- Le document de demande joint,
- La facture du contrôle technique,
- La copie du certificat d'immatriculation recto / verso,
- Votre RIB pour un remboursement par virement,

Demande à envoyer à l'adresse suivante :

Nathalie VERPILLOT
Centre d'examens des permis de conduire
17 avenue du Grand Sablon
38700 LA TRONCHE



Formulaire de demande de subvention Aide au contrôle technique

Nom et prénom de l'adhérent : _____

Adresse mail : _____

- Facture du contrôle technique
- Copie du certificat d'immatriculation – Recto / verso
- RIB (pour une 1^{ère} demande) pour le remboursement par virement

Date : _____

Signature du demandeur

----- *réservé au CAES* -----

Date de réception de la demande : _____

- - Justificatif
- - RIB ou enveloppe

Montant : _____ - Date de paiement : _____

- - Virement n° _____